

france.tv preview 

Phototele 

Communiqué de presse



# Les nouveaux darons (ou pas)

Documentaire suivi d'un débat

Jeudi 11 juin en 2e partie de soirée sur ICI Grand Est et sur france.tv

Documentaires et magazines



[Présentation](#)[Fiche technique](#)[Contact](#)

**Et si la paternité était en train de se réinventer ? Avec Les nouveaux darons (ou pas), ICI Grand Est propose une plongée sensible et intime dans les questionnements des pères d'aujourd'hui, entre héritages masculins, vulnérabilités et nouveaux modèles familiaux. La soirée se prolonge avec un DÉBADOCC inédit, Nouveaux pères : révolution ou arnaque ?, pour ouvrir le débat avec experts et témoins autour des mutations de la figure paternelle.**

**Jeudi 11 juin en 2e partie de soirée :**

### **Les nouveaux darons (ou pas)**

Depuis sa séparation, Olivier, père de deux enfants, se retrouve face à une question qu'il ne s'était pas vraiment posée avant : que signifie être père aujourd'hui ? Accompagné de Jan, son ami d'enfance, il entreprend un voyage intime à la rencontre d'autres pères, de celles et ceux qui les entourent et d'experts. Au fil des confidences, des échanges et des retrouvailles avec leur propre adolescence, les deux amis interrogent les modèles de masculinité qui les ont construits comme homme et comme père.

Être un nouveau père nécessite-t-il de déconstruire ces modèles ? Entre doutes, vulnérabilités et remises en question, ce parcours initiatique dessine les contours d'une paternité en pleine transformation, qui veut se réinterroger.

Un documentaire sensible, complice et universel sur les nouveaux visages de la paternité.

---

Prolongez la soirée documentaire sur ICI Grand Est avec l'émission DÉBADOCC.

### **NOUVEAUX PERES : REVOLUTION OU ARNAQUE ?**

Hervé Aeschbacher reçoit :

**Maximilien Bachelart**, psychologue, docteur en psychologie et psychothérapeute

**Christine Castelain Meunier**, sociologue au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et à l'École des hautes études en sciences

sociales (EHESS)

**Sébastien Charton**, père de 3 fils aujourd'hui adultes et d'une petite fille de 3 ans pour laquelle il a bénéficié d'un congé post-natal de 20 semaines, prévu dans le "Parental Act" de Vosgelis, son employeur

**Maitre Anne Gangloff**, avocate au Barreau de Strasbourg, spécialisée en droit des personnes (famille, enfants, ...)

Disponible sur [france.tv](#) 